



Bulletin académique

n°783

du 18 juin 2018



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION





Sommaire

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques	
- Liste d'aptitude pour l'accès au corps d'attaché d'administration de l'état au titre de l'année 2018	
- Tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'état au titre de l'année 2018	
Service Académique des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement	
- Carte comptable académique	
- Carte des établissements publics locaux d'enseignement mutualisateurs de la paye	
- Restructuration de la carte comptable académique	
Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	
- Appel à candidature pour une mission de service éducatif territorial dans le champ de l'éducation prioritaire et de l'égalité des chances pour l'accès à l'enseignement supérieur - Rentrée scolaire 2018	
Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue	
- Création du GRETA Provence	

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Bernard BEIGNIER - Recteur de l'Académie
REDACTEUR EN CHEF : Pascal MISERY - Secrétaire Général de l'Académie
CONCEPTION, REALISATION, DIFFUSION : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 75 12)
ce.ba@ac-aix-marseille.fr



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-783-1087 du 18/06/2018

**LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS D'ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT AU
TITRE DE L'ANNEE 2018**

Référence : décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011, article 12

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Gestionnaire : Mme CORDERO - Tel : 04 42 91 72 42 - francine.cordero@ac-aix-marseille.fr -
Secrétariat DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Après avis de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 24 mai 2018, veuillez trouver en annexe les candidats inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des Attachés d'Administration de l'Etat sont les suivants, avec effet au 1er septembre 2018.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, et notamment son article 26,
- VU l'article 12 du décret n°2011-1311 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat,
- VU l'avis émis par la commission administrative paritaire académique compétente en sa séance du 24 mai 2018,

ARRETE

Rectorat

Division de
l'encadrement et des
personnels
administratifs et
techniques

Gestion des Attachés
d'administration de
l'Etat

Référence
2018-05/25

Dossier suivi par
Francine CORDERO

Téléphone

04 42 91 72 42

Fax

04 42 91 70 06

Mél.

Francine.cordero

@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Article unique : les candidats ci-après sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps d'attaché d'administration de l'Etat avec effet au 1^{er} septembre 2018 :

Liste principale :

1) Mme GARCIA Liliane	SAENES CE	CLG SAINT EXUPERY-84 BEDARRIDES
2) Mme ROUX Nathalie	SAENES CE	LGT DOMINIQUE VILLARS-05 GAP
3) Mme BOULAY Guylaine	SAENES CE	CLG VAUBAN -05 BRIANCON
4) Mme WEISHAUPHT Chantal	SAENES CE	AMU- 13 MARSEILLE
5) Mme ZIEGLER Henriette	SAENES CN	CREPS -13 AIX-EN-PROVENCE
6) Mme GAUTHIER DE PROTOPOPOFF Stéphanie	SAENES CN	DSDEN 13 MARSEILLE

Liste complémentaire :

1)Mme BROYER Yasmine	SAENES CE	DSDEN 84-AVIGNON
2) Mme VARGAS Chantal	SAENES CE	CLG M. FERRANDI-13 SEPTEMES LES VALLONS
3) M. CALABRESE Carmelo	SAENES CE	CROUS-13 AIX-MARSEILLE

Aix-en-Provence, le 25 mai 2018

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie

Pascal MISERY

Diffusion :
MENESR (DGRH C2-1)
Dossier



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-783-1088 du 18/06/2018

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT
AU TITRE DE L'ANNEE 2018**

Référence : décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011, article 12

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Gestionnaire : Mme CORDERO - Tel : 04 42 91 72 42 - francine.cordero@ac-aix-marseille.fr -
Secrétariat DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Après avis de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 24 mai 2018, veuillez trouver en annexe les candidats dont les noms sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'Attaché Principal d'Administration de l'Etat avec effet au 1er septembre 2018.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, notamment son article 58,
- Vu l'article 20 du décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps des attachés d'administration de l'Etat,
- Vu le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat,
- Entendue la commission administrative paritaire compétente en sa séance du 24 mai 2018,

Rectorat

Division de
l'encadrement et des
personnels
administratifs et
techniques

Gestion des Attachés
d'administration de
l'Etat

Référence
2017-

Dossier suivi par
Francine CORDERO
Téléphone
04 42 91 72 42
Fax
04 42 91 70 06
Mél.
Francine.cordero
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

A R R E T E

Article unique : sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat avec effet au 01^{er} septembre 2018, les fonctionnaires dont les noms suivent :

Liste principale :

- | | | |
|------------------------------|----|--------------------------------------|
| 1) Mme IMBERT-BACQUEY Sylvie | AA | AMU-Marseille |
| 2) Mme GILLARD Emmanuelle | AA | Clg Saint Eutrope-13 Aix-en-Provence |
| 3) M. PITOT-BELIN Christian | AA | Rectorat-Aix-Marseille |

Aix-en-Provence, le 25 mai 2018

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie

Pascal MISERY

Diffusion :
MENESR (DGRH C2-1)
Dossier



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Service Académique des Etablissements Publics
Locaux d'Enseignement

SAEPL/18-783-15 du 18/06/2018

CARTE COMPTABLE ACADEMIQUE

Référence : Code de l'éducation article L421-62

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme KAMARUDIN - Tel : 04 42 91 72 88

Je vous prie de trouver ci-joint la carte des groupements comptables arrêtée par Monsieur le recteur à la date du 1^{er} septembre 2018.

L'établissement souligné est siège de l'agence comptable.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**Carte comptable académique
au 1er septembre 2018**

Département 04

Désignation EPLE

N° 004 0027H	<u>Lycée Alexandra David-Neel DIGNE</u>
N° 004 0007L	L.p. Beau de Rochas DIGNE
N° 004 0003G	Lycée André Honnorat BARCELONNETTE
N° 004 0419J	Clg. André Honnorat BARCELONNETTE
N° 004 0490L	<u>Lycée Pierre-Gilles de Gennevilliers DIGNE (MUT)</u>
N° 004 0044B	Clg. Maria Borrelly DIGNE
N° 004 0022C	Clg. Gassendi DIGNE
N° 004 0021B	Clg. Marcel André SEYNE-LES-ALPES
N° 0040543U	<u>Ecole internationale PACA Lycée</u>
N° 0040542 T	Ecole internationale PACA Collège
N° 004 0010P	Lycée Félix Esclangon MANOSQUE
N° 004 0533H	Lycée les Iscles MANOSQUE
N° 004 0055N	Clg. Giono MANOSQUE
N° 004 0013T	Clg. Mont d'Or MANOSQUE
N° 004 0002F	Clg.de BANON
N° 004 0382U	Clg. Henri Laugier FORCALQUIER
N° 004 0011R	<u>L.p. Louis Martin Bret MANOSQUE</u>
N° 004 0017X	Clg Maxime Javelly RIEZ
N° 004 0524Y	Clg Pierre Girardot STE TULLE
N° 004 0051J	Clg. Docteur J.M.G Itard ORAISON
N° 0040535K	Clg. André Ailhaud VOLX
N° 004 0019Z	<u>Clg. René Cassin ST-ANDRE-LES-ALPES</u>
N° 004 0001E	Clg. Emile Honnoraty ANNOT
N° 004 0004H	Clg. du Verdon CASTELLANE
N° 004 0023D	<u>Lycée Paul Arène SISTERON</u>
N° 004 0420K	Clg. Paul Arène SISTERON
N° 004 0014U	Clg. Marcel Massot LA MOTTE DU CAIRE
N° 004 0378P	E.R.E.A de CASTEL-BEVONS
N° 004 0052K	Clg. Camille Reymond CHATEAU-ARNOUX

6 AGENCES COMPTABLES - 29 EPLE

**Carte comptable académique
au 1er septembre 2018
Département 05**

Designation EPLE	
N° 005 0004C	<u>Lycée Honoré Romane EMBRUN</u>
N° 005 0003B	Lycée d'Altitude BRIANCON
N° 005 0043V	Clg. Vauban BRIANCON
N° 005 0519M	Clg. Les Garcins BRIANCON
N° 005 0409T	Clg. Les Giraudes L'ARGENTIERE
N° 005 0023Y	Clg. Les Ecrins EMBRUN
N° 005 0005D	L.p. Alpes et Durance EMBRUN
N° 005 0013M	Clg. des Hautes Vallées GUILLESTRE
N° 005 0007F	<u>Lycée Aristide Briand GAP</u>
N° 005 0008G	L.p. Paul Héraud GAP
N° 005 0025A	Clg. Mauzan GAP
N° 005 0452P	Clg. Les hauts de Plaine LARAGNE
N° 005 0639T	Clg de LA BATIE NEUVE
N° 005 0009H	L.p. Sévigné GAP
N° 005 0019U	Clg. de St BONNET
N° 005 0638S	Clg. Marie Marvin TALLARD
N° 005 0006E	<u>Lycée Dominique Villars GAP (MUT)</u>
N°0050621Y	GRETA Alpes- Provence
N° 005 0010J	Clg. Centre GAP
N° 005 0480V	Clg. de Fontreyne GAP
N° 005 0027C	L.p. Pierre Mendès-France VEYNES
N° 005 0022X	Clg. François Mitterand VEYNES
N° 005 0520N	Clg. Alexandre Correard SERRES

3 AGENCES COMPTABLES - 22 EPLE

1 GRETA

Carte comptable académique au 1er septembre 2018 Département 13 hors Marseille	
Designation EPLE	
N° 013 0001F	<u>Lycée Emile Zola AIX-EN-PROVENCE</u>
N° 013 2569X	L.p. Emile Zola AIX-EN-PROVENCE
N° 013 1712R	Clg. Arc de Meyran AIX-EN-PROVENCE
N° 013 0006L	L.p.Cours Gambetta AIX-EN-PROVENCE
N° 013 0007M	Clg. Jas de Bouffan AIX-EN-PROVENCE
N° 013 0166K	Clg. Les Hauts de l'Arc TRET
N° 013 0002G	<u>Lycée Paul Cézanne AIX-EN-PROVENCE</u>
N° 013 1711P	Clg. Rocher du Dragon AIX-EN-PROVENCE
N° 013 2568W	Clg. Mignet AIX-EN-PROVENCE
N° 013 2325G	Clg. Campra AIX-EN-PROVENCE
N° 013 3525L	Lycée Georges Duby LUYNES
N° 013 4094E	Clg.Sophie Germain LUYNES
N° 013 0003H	<u>Lycée Vauvenargues AIX-EN-PROVENCE (MUT)</u>
N° 013 2976P	GRETA Provence
N° 013 0170P	L.p. Vauvenargues AIX-EN-PROVENCE
N° 013 2973L	Clg. St-Eutrope AIX-EN-PROVENCE
N° 013 2009N	Clg.Château Double AIX-EN-PROVENCE
N° 013 3243E	Clg. Font d'Aurumy FUYEAU
N° 013 3451F	Clg.Jean Zay ROUSSET
N° 013 3287C	Clg. Les Garrigues ROGNES
N° 013 0010R	<u>Lycée Montmajour ARLES</u>
N° 013 0012T	L.p. Perdiguier ARLES
N° 013 1609D	Clg. Frédéric Mistral ARLES
N° 013 1746C	Clg. Robert Morel ARLES
N° 013 0164H	Lycée Alphonse Daudet TARASCON
N° 013 1610E	Clg.Vincent Van Gogh ARLES
N° 013 0011S	<u>Lycée Pasquet ARLES</u>
N° 013 0171R	L.p. Charles Privat ARLES
N° 013 2572A	Clg. Ampère ARLES
N° 0132323E	Clg. Maximilien de Robespierre PORT SAINT LOUIS DU RHONE
N° 013 1611F	Clg. René Cassin TARASCON
N° 013 2834K	Clg. Charles Rieu ST-MARTIN DE CRAU
N° 013 1549N	<u>Lycée Frédéric Joliot-Curie AUBAGNE</u>
N° 013 1266F	Clg. Nathalie Sarraute AUBAGNE
N° 013 1622T	Clg. Lakanal AUBAGNE
N° 013 0013U	L.p. Gustave Eiffel AUBAGNE
N° 013 2412B	Clg. Lou Garlaban AUBAGNE
N° 013 3244F	<u>Lycée Marie Madeleine Fourcade GARDANNE</u>
N° 013 0028K	Clg. Denis Moustier GREASQUE
N° 013 1700C	Clg. du Pesquier GARDANNE
N° 013 1701D	Clg.Gabriel Péri GARDANNE
N° 013 3789Y	Clg François Mitterrand SIMIANE-COLLONGUE
N° 013 2833J	Clg. Georges Brassens BOUC BEL AIR
N° 013 3115R	Clg. Marie Mauron CABRIES
N° 013 2495S	<u>Lycée Arthur Rimbaud ISTRES</u>
N° 013 2276D	L.p. Pierre Latécoère ISTRES
N° 013 3203L	Clg. Louis Pasteur ISTRES
N° 013 2409Y	Clg. Alphonse Daudet ISTRES
N° 013 2318Z	Clg. Elie Coutarel ISTRES
N° 013 2634T	Clg. André Malraux FOS SUR MER

Carte comptable académique au 1er septembre 2018 Département 13 hors Marseille	
Designation EPLE	
N° 013 1747D	<u>Lycée Auguste et Louis Lumière LA CIOTAT</u>
N° 013 0022D	Clg. quartier Virebelle LA CIOTAT
N° 013 2786H	Clg. Les Matagots LA CIOTAT
N° 013 1883B	Clg. Jean Jaurès LA CIOTAT
N° 013 3351X	Clg. Jean de la Fontaine GEMENOS
N° 013 3406G	<u>Lycée de la Méditerranée LA CIOTAT</u>
N° 013 2324 F	Clg. G. Rastoin CASSIS
N° 013 0156Z	Clg. Louis Aragon ROQUEVAIRE
N° 013 3510V	Clg. Ubelka AURIOL
N° 013 2410Z	<u>Lycée Maurice Genevoix MARIGNANE</u>
N° 013 2319A	L.p. Maurice Genevoix MARIGNANE
N° 013 1607B	Clg. Georges Brassens MARIGNANE
N° 013 0033R	L.p. Louis Blériot MARIGNANE
N° 013 1608C	Clg. Emilie de Mirabeau MARIGNANE
N° 013 3381E	Clg. Petit Prince GIGNAC-LA-NERTHE
N° 013 0143K	<u>Lycée Paul Langevin MARTIGUES</u>
N° 013 1707K	Clg. Gérard Philippe MARTIGUES
N° 013 1789Z	Clg. Henri Wallon MARTIGUES
N° 013 2208E	Clg. Marcel Pagnol MARTIGUES
N° 013 2496T	Clg. Honoré Daumier MARTIGUES
N° 013 2210G	Lycée Jean Lurçat MARTIGUES
N° 013 2211H	L.p. Jean Lurçat MARTIGUES
N° 013 2494R	Clg les Amandereits CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
N° 013 0146N	<u>L.p. les Alpilles MIRAMAS</u>
N° 013 3195C	Lycée Jean Cocteau MIRAMAS
N° 013 2326H	Clg. Albert Camus MIRAMAS
N° 013 2327J	Clg. Miramaris MIRAMAS
N° 013 2497U	Clg. La Carraire MIRAMAS
N° 013 0150T	<u>L.p. Jean Moulin PORT DE BOUC</u>
N° 013 0151U	L.p. Charles Mongrand PORT DE BOUC
N° 013 2212J	Clg. Frédéric Mistral PORT DE BOUC
N° 0132322D	Clg. Paul Eluard PORT DE BOUC
N° 013 3449D	Clg. Pierre Matraja SAUSSET LES PINS
N° 013 2573B	<u>Clg. Glanum ST-REMY DE PROVENCE</u>
N° 013 1881Z	Clg. Simone Veil CHATEAURENARD
N° 013 2217P	Clg. Mont-Sauvy ORGON
N° 0133790Z	Clg. Lucie Aubrac EYGUIERES
N° 013 3621R	Clg. Françoise Dolto SAINT ANDIOL
N° 013 0161E	<u>Lycée Adam de Craponne SALON</u>
N° 013 1709M	L.p. Adam de Craponne SALON
N° 013 1259Y	Clg. Jean Ghéhenno LAMBESC
N° 013 3492A	Clg. Jean Bernard SALON
N° 013 0032P	Clg. Collines Durance MALLEMORT
N° 013 1265E	Clg. Jean Moulin SALON

Carte comptable académique au 1er septembre 2018 Département 13 hors Marseille	
Designation EPLE	
N° 013 0160D	Lycée l'Empéri SALON
N° 013 0163G	Clg. Joseph d'Arbaud SALON
N° 013 0157A	L.p. quartier Les Ferrages ST-CHAMAS
N° 013 0158B	Clg. René Seyssaud SAINT-CHAMAS
N° 013 3114P	Clg. Roger Carcassonne PELISSANNE
N° 013 3016H	Clg louis Le Prince Ringuet LA FARE LES OLIVIERS
N° 013 3288D	Lycée Jean Monnet VITROLLES
N° 013 3196D	Clg. Simone de Beauvoir VITROLLES
N° 013 3352Y	Clg. Camille Claudel VITROLLES
N° 013 1706J	Clg. Commandant Cousteau ROGNAC
N° 13 2343B	E.R.E.A . Louis Aragon LES PENNES MIRABEAU
N° 013 2565T	Clg. Jacques Monod LES PENNES MIRABEAU
N° 013 3015G	Lycée Pierre Mendès France VITROLLES
N° 013 2214L	Clg. Henri Fabre VITROLLES
N° 013 2411A	Clg. Henri Bosco VITROLLES
N° 013 1705H	Clg. Fernand Léger BERRE L'ETANG
N° 013 3353Z	Clg. Roquepertuse VELAUX
N° 013 2007L	Clg. Jacques Prévert SAINT VICTORET

**19 AGENCES COMPTABLES
1 GRETA -111 EPLE**

**Carte comptable académique
Au 1er septembre 2018
Département 13 Marseille**

N° 013 2733A	<u>Lycée Antonin Artaud MARSEILLE</u>
N° 013 3490Y	Clg. Yves Montand ALLAUCH
N° 013 1262B	Clg. Jacques Prevert MARSEILLE
N° 013 3665N	Clg. Olympe de Gouges PLAN DE CUQUES
N° 013 2314V	Clg. Jean.Giono MARSEILLE
N° 013 2313U	Clg. Stéphane Mallarmé MARSEILLE
N° 013 1606A	<u>L.p. la Calade MARSEILLE</u>
N° 013 0136C	Clg. Vieux Port MARSEILLE
N° 013 3788X	Clg Jean Claude Izzo MARSEILLE
N° 013 1885D	Clg. Vallon des Pins MARSEILLE
N° 013 1887F	Clg. Elsa Triolet MARSEILLE
N° 013 0050J	<u>Lycée Denis Diderot MARSEILLE</u>
N° 013 0059U	L.p. Blaise Pascal MARSEILLE
N° 013 1260Z	Clg. Edmond Rostand MARSEILLE
N° 013 1261A	Clg. Auguste Renoir MARSEILLE
N° 013 2312T	Clg. André Malraux MARSEILLE
N° 013 0055P	L.p. le Chatelier MARSEILLE
N° 0134155W	Lycée Simone Veil MARSEILLE
N° 013 0058T	<u>L.p. l'Estaque MARSEILLE</u>
N° 013 0065A	L.p. la Viste MARSEILLE
N° 013 1757P	Clg. l'Estaque MARSEILLE
N° 013 1604Y	Clg. Henri Wallon MARSEILLE
N° 013 3775H	Clg Marie Laurencin MARSEILLE
N° 013 0056R	<u>L.p. la Floride MARSEILLE</u>
N° 013 3765X	Clg Marc Ferrandi SEPTEMES LES VALLONS
N° 013 2730X	Clg. Pythéas MARSEILLE
N° 013 1703F	Clg. Edouard Manet MARSEILLE
N° 013 2207D	Clg. Massenet MARSEILLE
N° 013 1605Z	Clg. Henri Barnier MARSEILLE
N° 013 2974M	<u>Lycée Hôtelier MARSEILLE</u>
N° 013 1602W	Clg. Roy d'Espagne MARSEILLE
N° 013 1548M	Clg. Sylvain Menu MARSEILLE
N° 013 0084W	Clg. Grande Bastide MARSEILLE
N° 013 0139F	Clg. Coin Joli Sévigné MARSEILLE

**Carte comptable académique
au 1er septembre 2018
Département 13 Marseille**

Designation ETB

N° 013 0053M	<u>Lycée Jean Perrin MARSEILLE</u>
N° 013 4088Y	GRETA Marseille Méditerranée
N° 013 0057S	L.p. René Caillié MARSEILLE
N° 013 0072H	L.p. Ampère MARSEILLE
N° 013 4022B	Clg. Louise Michel MARSEILLE
N° 013 0037V	Lycée Marcel Pagnol MARSEILLE
N° 013 1922U	Clg. Les Bartavelles MARSEILLE
N° 013 2403S	Clg. François Villon MARSEILLE
N° 013 2401P	Clg. Château Forbin MARSEILLE
N° 013 0038W	<u>Lycée Marseilleveyre MARSEILLE</u>
N° 013 1923V	Clg. Marseilleveyre MARSEILLE
N° 013 0054N	L.p. Germaine Poinso-Chapuis MARSEILLE
N° 013 0063Y	L.p. boulevard Leau MARSEILLE
N° 013 0062X	L.p. Frédéric Mistral MARSEILLE
N° 013 2310R	Clg. Gyptis MARSEILLE
N° 013 2311S	Clg. Louis Pasteur MARSEILLE
N° 0134003F	<u>Lycée Nelson Mandela MARSEILLE</u>
N° 013 0068D	L.p. Camille Jullian MARSEILLE
N° 0133881Y	Clg Germaine Tillion MARSEILLE
N° 013 2402R	Clg. le Ruissatel MARSEILLE
N° 013 2732Z	Clg. André Chénier MARSEILLE
N° 013 1968U	Clg. Les Caillols MARSEILLE
N° 013 0051K	Lycée Marie Curie MARSEILLE
N° 013 0064Z	L.p. Jean Baptiste Brochier MARSEILLE
N° 0130036U	<u>Lycée Périer MARSEILLE</u>
N° 01FBF4AJ	Cuisine centrale
N° 013 1603X	Clg. Adolphe Monticelli MARSEILLE
N° 013 2204A	Clg. Pont de Vivaux MARSEILLE
N° 013 0175V	Lycée Honoré Daumier MARSEILLE
N° 013 1927Z	Clg. Honoré Daumier MARSEILLE
N° 013 0049H	Lycée du Rempart MARSEILLE
N° 013 0172S	L.p. Léonard de Vinci MARSEILLE
N° 013 0071G	L.p. Colbert MARSEILLE
N° 013 2205B	Clg. Gaston Deferre MARSEILLE
N° 013 1943S	Clg. Pierre Puget MARSEILLE

**Carte comptable académique
au 1er septembre 2018
Département 13 Marseille**

Designation ETB	
N° 013 0039X	<u>Lycée Saint-Charles MARSEILLE</u>
N° 013 0042A	Lycée Montgrand MARSEILLE
N° 013 1935H	Clg. Edgar Quinet MARSEILLE
N° 013 1750G	Clg. Louis Armand MARSEILLE
N° 013 2315W	Clg. avenue des Chartreux MARSEILLE
N° 013 1756N	Clg. Darius Milhaud MARSEILLE
N° 013 0093 F	Clg. Fraissinet MARSEILLE
N° 0130048G	<u>Lycee Saint-Exupéry Marseille (MUT)</u>
N° 013 2407W	Clg. Jean Moulin MARSEILLE
N° 013 1704G	Clg. Arthur Rimbaud MARSEILLE
N° 013 2408X	Clg. Jules Ferry MARSEILLE
N° 013 2785G	Clg. Rosa Parks MARSEILLE
N° 013 0040Y	<u>Lycée Thiers MARSEILLE</u>
N° 013 1931D	Clg. Thiers MARSEILLE
N° 013 0110Z	Clg. Jean Malrieu MARSEILLE
N° 013 1932E	Clg. Longchamp MARSEILLE
N° 013 0079R	Clg. rue Chape MARSEILLE
N° 013 2561N	Clg. Anatole France MARSEILLE
N° 013 0043B	<u>Lycée Victor Hugo MARSEILLE</u>
N° 013 1884C	Clg. Belle de Mai MARSEILLE
N° 013 2404T	Clg. Clair Soleil MARSEILLE
N° 013 1264D	Clg. Versailles MARSEILLE
n° 013 2491M	Clg. Alexandre DUMAS MARSEILLE

14 AGENCES COMPTABLES - 90 EPLE

1 GRETA

**Carte comptable académique
1er septembre 2018
Département de Vaucluse**

N° 084 0005Z	<u>Lycée Philippe de Girard AVIGNON (MUT)</u>
N°0840866K	GRETA VAUCLUSE
N° 084 0042P	L.p. Robert Schuman AVIGNON
N° 084 0108L	Clg. Anselme Mathieu AVIGNON
N° 084 0935K	<u>Lycée Polyvalent René Char AVIGNON</u>
N° 084 0664R	Clg. Jules Verne LE PONTET
N° 084 0738W	Clg. Alphonse Tavan MONTFAVET
N° 084 0970Y	Clg. Gérard Philippe AVIGNON
N° 084 0051Z	Clg. Jean Brunet AVIGNON
N° 084 1116G	Clg Anne Frank MORIERES-LES-AVIGNON
N° 084 0004Y	<u>Lycée Théodore Aubanel AVIGNON</u>
N° 084 0006A	Clg. Viala AVIGNON
N° 084 0697B	Clg. Joseph Vernet AVIGNON
N° 084 0041N	L.p. Maria Casarès AVIGNON
N° 084 0007B	Clg. Roumanille AVIGNON
N° 084 0003X	Lycée Frédéric Mistral AVIGNON
N° 084 0758T	Clg. Frédéric Mistral AVIGNON
N° 0841093G	<u>Lycée Lucie Aubrac BOLLENE</u>
N° 084 0437U	Clg. Henri Boudon BOLLENE
N° 084 0699D	Clg. Paul Eluard BOLLENE
N° 0841099N	Clg. Victor Schoelcher SAINTE CECILE
N° 084 0700E	L.p. Ferdinand Revoul VALREAS
N° 084 0716X	Clg. Vallis Aeria VALREAS
N° 084 0015K	<u>Lycée Jean Henri Fabre CARPENTRAS</u>
N° 084 0760V	Clg. Jean Henri Fabre CARPENTRAS
N° 084 0032D	Clg. du Pays de SAULT
N° 084 0035G	Clg Joseph d'Arbaud VAISON LA ROMAINE
N° 084 1117H	Lycée Stéphane Hessel VAISON LA ROMAINE
N° 084 0016L	<u>Lycée Victor Hugo CARPENTRAS</u>
N° 0841022E	CFA VAUCLUSE
N° 084 0044S	L.p. Victor Hugo CARPENTRAS
N° 084 0761W	Clg. Alphonse Daudet CARPENTRAS
N° 084 1043C	Clg André Malraux MAZAN
N° 084 0698C	Clg. Alphonse Silve MONTEUX
N° 084 0114T	Clg. François Raspail CARPENTRAS

**Carte comptable académique
au 1er septembre 2018
Département de Vaucluse**

Designation ETB	
N° 084 0113S N° 084 0018N N° 084 1086Z N° 084 0020R	<u>L.p. Alexandre Dumas CAVAILLON</u> Clg. Paul Gauthier CAVAILLON Clg. Rosa Park CAVAILLON Clg. Clovis Hugues CAVAILLON
N° 084 0017M N° 084 1019B N° 084 0001V N° 084 0759U	<u>Lycée Ismaël Dauphin CAVAILLON</u> Clg. Lou Calavoun CABRIERES/AVIGNON Lycée place Charles de Gaulle APT Clg. place Charles de Gaulle APT
N° 084 0021S N° 084 0585E N° 084 0915N N° 084 1118J N° 0840028Z N° 084 0011F	<u>Lycée Alphonse Benoit L' ISLE S/ LA SORGUE</u> Clg. Jean Bouin L'ISLE SUR LA SORGUE Clg. du Pays des Sorgues LE THOR Clg Jean Garcin L'ISLE SUR LA SORGUE Clg. Charles Doche PERNES-LES-FONTAINES Clg. Saint-Exupéry BEDARRIDES
N° 084 0026X N° 084 0762X N° 084 0046U N° 084 0116V N° 084 0763Y N° 084 0764Z	<u>Lycée de l'Arc ORANGE</u> Clg. Barbara Hendricks ORANGE L.p. Aristide Briand ORANGE Clg. Jean Giono ORANGE L.p. quartier de l'Argensol ORANGE Clg. Arausio ORANGE
N° 084 0918S N° 084 0014J N°0841027K N° 084 0029A N° 084 0926A N° 013 1723C N° 0133992U	<u>Lycée Val de Durance PERTUIS</u> Clg. Le Luberon CADENET Clg. Albert Camus LA TOUR D'AIGUES Clg. Marcel Pagnol PERTUIS Clg. Marie Mauron PERTUIS Clg. Jean Jaurès PEYROLLES (13) Clg Louis Philibert le Puy Ste Réparade (13)
N° 084 1078R N° 084 0033E N° 084 0583C N° 084 0096Y N° 084 0803S N° 084 0039L	<u>LP Montesquieu SORGUES</u> Clg. Voltaire SORGUES Clg. Denis Diderot SORGUES E.R.E.A. Paul Vincensini de VEDENE- LE PONTET Clg. Lou Vignarès VEDENE- LE PONTET L.p. Domaine d'Eguilles VEDENE- LE PONTET

VAUCLUSE : 12 AGENCES COMPTABLES - 66 EPLE

1 CFA
1 GRETA

SAEPL/18-783-16 du 18/06/2018

CARTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT MUTUALISATEURS DE LA PAYE

Référence : Code de l'éducation articles L421-10, L916-1, L917-1

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme KAMARUDIN - Tel : 04 42 91 72 88

Je vous prie de trouver ci-dessous la liste des établissements chargés de la prise en charge des opérations de paye, pour leur propre compte, en tant qu'employeur, ou pour le compte d'autres établissements dans le cadre d'un groupement de service (paye à façon).

Au 1^{er} janvier 2019 :

Département	Nom de l'EPLE mutualisateur	Employeur et payeur des contrats aidés du 1 ^{er} degré	Payeur des AED et AESH	Payeur des contrats aidés du second degré
Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes	Lycée Dominique Villars	X	X	X
Bouches-du-Rhône	Lycée Saint-Exupéry	X	X	X
Vaucluse	Lycée Philippe de Girard	X	X	X

Je vous rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2018, à l'exception des établissements support de GRETA ou de CFA, l'adhésion à un dispositif de mutualisation est obligatoire, compte tenu des modifications de la réglementation impliquant d'importantes contraintes techniques et du déploiement prochain du logiciel de paye OPER@.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



SAEPL/18-783-17 du 18/06/2018

RESTRUCTURATION DE LA CARTE COMPTABLE ACADEMIQUE

Référence : Code de l'éducation article L421-62

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme KAMARUDIN - Tel : 04 42 91 72 88

Faisant suite aux recommandations de la cour des comptes et des inspecteurs généraux de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, le rectorat poursuit le resserrement de la carte académique des groupements comptables.

En effet, comme le soulignent les inspecteurs généraux dans leur rapport n°2016-071 de novembre 2016, un groupement de sept établissements et plus oblige à une organisation et une structuration de l'agence comptable favorable à la qualité de la comptabilité et à la sécurisation des opérations.

Vous trouverez ci-joint, la carte comptable académique cible. Notez que cette carte prend en compte la spécificité des établissements et leur volume financier. Par ailleurs et dans la mesure du possible, les groupements ont été organisés en cohérence avec les périmètres des nouveaux réseaux pédagogiques.

La modification de certains groupements interviendra dès le 1^{er} septembre 2018. La mise en œuvre de cette carte cible se poursuivra lors des prochaines rentrées scolaires pour un achèvement au 1^{er} septembre 2021 avant le déploiement généralisé de l'application OP@LE prévu en 2022 .

A terme, le nombre d'agences comptables passera de 58 actuellement à 48 avec une moyenne de 6,66 EPLE par groupement.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

CARTE COMPTABLE CIBLE

Réseau La Bléone				
0040490L	LYC	PIERRE-GILLES DE GENNES	DIGNE-LES-BAINS	
0040044B	CLG	MARIA BORRELY	DIGNE-LES-BAINS	
0040022C	CLG	GASSENDI	DIGNE-LES-BAINS	
0040021B	CLG	MARCEL ANDRE	SEYNE	
0040001E	CLG	EMILE HONNORATY	ANNOT	ex R.Cassin
0040004H	CLG	VERDON (DU)	CASTELLANE	ex R.Cassin
0040019Z	CLG	RENE CASSIN	SAINT-ANDRE-LES-ALPES	ex R.Cassin
		(aucun changement)		
0040027H	LYC	ALEXANDRA DAVID NEEL	DIGNE-LES-BAINS	
0040007L	LP	ALPHONSE BEAU DE ROCHAS	DIGNE-LES-BAINS	
0040003G	LYC	ANDRE HONNORAT	BARCELONNETTE	hors réseau
0040419J	CLG	ANDRE HONNORAT	BARCELONNETTE	hors réseau
		(aucun changement)		
0040023D	LYC	PAUL ARENE	SISTERON	
0040378P	EREA	CASTEL-BEVONS	BEVONS	
0040052K	CLG	CAMILLE REYMOND	CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN	
0040014U	CLG	MARCEL MASSOT	LA MOTTE-DU-CAIRE	
0040420K	CLG	PAUL ARENE	SISTERON	

Réseau Giono				
		(aucun changement)		
0040543U	LYC	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE	
0040542T	CLG	ECOLE INTERNATIONALE PACA	MANOSQUE	
0040010P	LYC	FELIX ESCLANGON	MANOSQUE	
0040533H	LYC	LES ISCLES	MANOSQUE	
0040055N	CLG	JEAN GIONO	MANOSQUE	
0040013T	CLG	MONT D'OR (LE)	MANOSQUE	
0040002F	CLG	PAYS DE BANON (DU)	BANON	
0040382U	CLG	HENRI LAUGIER	FORCALQUIER	
		(aucun changement)		
0040011R	LP	LOUIS MARTIN BRET	MANOSQUE	
0040051J	CLG	J.M.G. ITARD (DOCTEUR)	ORAISON	
0040017X	CLG	MAXIME JAVELLY	RIEZ	
0040524Y	CLG	PIERRE GIRARDOT	SAINTE-TULLE	
0040535K	CLG	ANDRE AILHAUD	VOLX	

(département 04) Suppression d'une agence comptable : Clg René Cassin

5 Agences comptables : 29 EPLE

Réseau Ubaye - Champsaur				
0050006E	LYC	DOMINIQUE VILLARS (MUT)	GAP	
0050621Y	BA	GRETA ALPES PROVENCE		
0050010J	CLG	CENTRE	GAP	
0050480V	CLG	FONTREYNE (DE)	GAP	
0050027C	LP	PIERRE MENDES FRANCE	VEYNES	
0050022X	CLG	FRANCOIS MITTERRAND	VEYNES	
0050520N	CLG	ALEXANDRE CORREARD	SERRES	ex Sévigné
0050007F	LYC	ARISTIDE BRIAND	GAP	
0050008G	LP	PAUL HERAUD	GAP	
0050025A	CLG	MAUZAN	GAP	
0050452P	CLG	HAUTS DE PLAINE (LES)	LARAGNE-MONTEGLIN	
0050639T	CLG	SIMONE VEIL	LA BATIE-NEUVE	
0050009H	LP	SEVIGNE	GAP	ex Sevigné
0050019U	CLG	SAINT BONNET (DE)	SAINT-BONNET-EN-CH	ex Sevigné
0050638S	CLG	MARIE MARVINGT	TALLARD	ex Sevigné

Réseau Les Ecrins				
	(aucun changement)			
0050004C	LYC	HONORE ROMANE	EMBRUN	
0050003B	LYC	D ALTITUDE	BRIANCON	
0050043V	CLG	VAUBAN	BRIANCON	
0050519M	CLG	GARCINS (LES)	BRIANCON	
0050409T	CLG	GIRAUDES (LES)	L'ARGENTIERE-LA-BESSEE	
0050023Y	CLG	ECRINS (LES)	EMBRUN	
0050005D	LP	ALPES ET DURANCE	EMBRUN	
0050013M	CLG	HAUTES VALLEES (DES)	GUILLESTRE	

(département 05) Suppression d' une agence comptable : LP Sévigné

3 agences comptables : 22 EPLE

Réseau Sainte victoire				
0130002G	LYC	PAUL CEZANNE	AIX-EN-PROVENCE	
0131711P	CLG	ROCHER DU DRAGON	AIX-EN-PROVENCE	
0132568W	CLG	MIGNET	AIX-EN-PROVENCE	
0132325G	CLG	CAMPRA	AIX-EN-PROVENCE	
0133525L	LYC	GEORGES DUBY	AIX-EN-PROVENCE	ex Duby
0134094E	CLG	SOPHIE GERMAIN	AIX-EN-PROVENCE	ex Duby
0130003H	LYC	VAUVENARGUES	AIX-EN-PROVENCE	
0132976P	GRET	VAUVENARGUES	AIX-EN-PROVENCE	
0130170P	LP	VAUVENARGUES	AIX-EN-PROVENCE	
0132973L	CLG	SAINT EUTROPE	AIX-EN-PROVENCE	
0132009N	CLG	CHATEAU DOUBLE	AIX-EN-PROVENCE	
0133243E	CLG	FONT D AURUMY	FUVEAU	ex Duby
0133451F	CLG	JEAN ZAY	ROUSSET	ex Duby
0133287C	CLG	GARRIGUES (LES)	ROGNES	ex L'Emperi
0130001F	LYC	EMILE ZOLA	AIX-EN-PROVENCE	
0132569X	LP	EMILE ZOLA	AIX-EN-PROVENCE	
0131712R	CLG	ARC DE MEYRAN	AIX-EN-PROVENCE	
0130006L	LP	GAMBETTA (COURS)	AIX-EN-PROVENCE	
0130007M	CLG	JAS DE BOUFFAN	AIX-EN-PROVENCE	
0130166K	CLG	HAUTS DE L ARC (LES)	TRETS	ex Duby
0133244F	LYC	MARIE MADELEINE FOURCAD	GARDANNE	
0130028K	CLG	DENIS MOUSTIER	GREASQUE	
0131700C	CLG	PESQUIER	GARDANNE	
0131701D	CLG	GABRIEL PERI	GARDANNE	
0133789Y	CLG	FRANCOIS MITTERRAND	SIMIANE-COLLONGUE	
0132833J	CLG	GEORGES BRASSENS	BOUC-BEL-AIR	ex Duby
0133115R	CLG	MARIE MAURON	CABRIES	ex J.Monnet
0840918S	LYC	VAL DE DURANCE	PERTUIS (84)	
0840014J	CLG	LUBERON (LE)	CADENET (84)	
0841027K	CLG	ALBERT CAMUS	LA TOUR-D'AIGUES (84)	
0840029A	CLG	MARCEL PAGNOL	PERTUIS (84)	
0840926A	CLG	MARIE MAURON	PERTUIS (84)	
0133992U	CLG	LOUIS PHILIBERT	LE PUY-SAINTE-REPARADE	ex Cézanne
0131723C	CLG	JEAN JAURES	PEYROLLES-EN-PROVENCE	ex Cézanne

Réseau Camargue				
0130010R	LYC	MONTMAJOUR	ARLES	
0130012T	LP	PERDIGUIER	ARLES	
0131609D	CLG	FREDERIC MISTRAL	ARLES	
0131746C	CLG	ROBERT MOREL	ARLES	
0130164H	LYC	ALPHONSE DAUDET	TARASCON	
0131610E	CLG	VINCENT VAN GOGH	ARLES	
0132573B	CLG	GLANUM	SAINT-REMY-DE-PROVENCE	ex Glanum
		(aucun changement)		
0130011S	LYC	PASQUET	ARLES	
0130171R	LP	CHARLES PRIVAT	ARLES	
0132572A	CLG	AMPERE	ARLES	
0132323E	CLG	MAXIMILIEN ROBESPIERRE	PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE	
0131611F	CLG	RENE CASSIN	TARASCON	
0132834K	CLG	CHARLES RIEU	SAINT-MARTIN-DE-CRAU	

Réseau Le Garlaban				
0131549N	LYC	FREDERIC JOLIO-CURIE	AUBAGNE	
0131266F	CLG	NATHALIE SARRAUTE	AUBAGNE	
0131622T	CLG	JOSEPH LAKANAL	AUBAGNE	
0130013U	LP	GUSTAVE EIFFEL	AUBAGNE	
0132412B	CLG	LOU GARLABAN	AUBAGNE	
0133510V	CLG	UBELKA	AURIOL	ex Mediter.
0133351X	CLG	JEAN DE LA FONTAINE	GEMENOS	ex Lumière
0133406G	LYC	MEDITERRANEE (DE LA)	LA CIOTAT	
0132324F	CLG	GILBERT RASTOIN	CASSIS	
0130156Z	CLG	LOUIS ARAGON	ROQUEVAIRE	
0131747D	LYC	AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE	LA CIOTAT	ex Lumière
0130022D	CLG	VIREBELLE (QUARTIER)	LA CIOTAT	ex Lumière
0132786H	CLG	MATAGOTS (LES)	LA CIOTAT	ex Lumière
0131883B	CLG	JEAN JAURES	LA CIOTAT	ex Lumière

Réseau La Côte Bleue				
0130150T	LP	JEAN MOULIN	PORT-DE-BOUC	
0130151U	LP	CHARLES MONGRAND	PORT-DE-BOUC	
0132212J	CLG	FREDERIC MISTRAL	PORT-DE-BOUC	
0132322D	CLG	PAUL ELUARD	PORT-DE-BOUC	
0133449D	CLG	PIERRE MATRAJA	SAUSSET-LES-PINS	ex EREA
0130143K	LYC	PAUL LANGEVIN	MARTIGUES	
0131707K	CLG	GERARD PHILIPPE	MARTIGUES	
0131789Z	CLG	HENRI WALLON	MARTIGUES	
0132208E	CLG	MARCEL PAGNOL	MARTIGUES	
0132496T	CLG	HONORE DAUMIER	MARTIGUES	
0132210G	LYC	JEAN LURCAT	MARTIGUES	
0132211H	LP	JEAN LURCAT	MARTIGUES	
0132494R	CLG	AMANDEIRETS (LES)	CHATEAUNEUF-LES-MART	ex Genevoix

Réseau La Crau				
		(aucun changement)		
0130146N	LP	ALPILLES (LES)	MIRAMAS	
0133195C	LYC	JEAN COCTEAU	MIRAMAS	
0132326H	CLG	ALBERT CAMUS	MIRAMAS	
0132327J	CLG	MIRAMARIS	MIRAMAS	
0132497U	CLG	CARRAIRE (LA)	MIRAMAS	
0132495S	LYC	ARTHUR RIMBAUD	ISTRES	
0132276D	LP	PIERRE LATECOERE	ISTRES	
0133203L	CLG	LOUIS PASTEUR	ISTRES	
0132409Y	CLG	ALPHONSE DAUDET	ISTRES	
0132318Z	CLG	ELIE COUTAREL	ISTRES	
0132634T	CLG	ANDRE MALRAUX	FOS-SUR-MER	ex J.Moulin

Réseau Salon				
0130161E	LYC	ADAM DE CRAPONNE	SALON-DE-PROVENCE	
0131709M	LP	ADAM DE CRAPONNE	SALON-DE-PROVENCE	
0131259Y	CLG	JEAN GUEHENNO	LAMBESC	
0133492A	CLG	JEAN BERNARD	SALON-DE-PROVENCE	
0130032P	CLG	COLLINES DURANCE	MALLEMORT	
0131265E	CLG	JEAN MOULIN	SALON-DE-PROVENCE	
	CLG	Nveau college	Lançon en Provence	
0130160D	LYC	EMPERI (L')	SALON-DE-PROVENCE	
0130163G	CLG	JOSEPH D ARBAUD	SALON-DE-PROVENCE	
0130157A	LP	FERRAGES (QUARTIER LES)	SAINT-CHAMAS	hors réseau
0130158B	CLG	RENE SEYSSAUD	SAINT-CHAMAS	hors réseau
0133114P	CLG	ROGER CARCASSONNE	PELISSANNE	
0133790Z	CLG	LUCIE AUBRAC	EYGUIERES	ex Glanum
0133016H	CLG	LOUIS LEPRINCE RINGUET	LA FARE-LES-OLIVIERS	ex M.France

Réseau La Nerthe				
0132410Z	LYC	MAURICE GENEVOIX	MARIGNANE	
0132319A	LP	MAURICE GENEVOIX	MARIGNANE	
0131607B	CLG	GEORGES BRASSENS	MARIGNANE	
0130033R	LP	LOUIS BLEROT	MARIGNANE	
0131608C	CLG	EMILIE DE MIRABEAU	MARIGNANE	
0133381E	CLG	PETIT PRINCE (LE)	GIGNAC-LA-NERTHE	ex EREA
0133288D	LYC	JEAN MONNET	VITROLLES	
0133196D	CLG	SIMONE DE BEAUVOIR	VITROLLES	
0133352Y	CLG	CAMILLE CLAUDEL	VITROLLES	
0131706J	CLG	COUSTEAU (COMMANDANT)	ROGNAC	
0132343B	EREA	LOUIS ARAGON	LES PENNES-MIRABEAU	ex EREA
0132565T	CLG	JACQUES MONOD	LES PENNES-MIRABEAU	ex EREA
0133015G	LYC	PIERRE MENDES FRANCE	VITROLLES	
0132214L	CLG	HENRI FABRE	VITROLLES	
0132411A	CLG	HENRI BOSCO	VITROLLES	
0131705H	CLG	FERNAND LEGER	BERRE-L'ETANG	
0133353Z	CLG	ROQUEPERTUSE	VELAUX	
0132007L	CLG	JACQUES PREVERT	SAINT-VICTORET	ex EREA

Département 13 (Hors Marseille) Suppression de 4 agences comptables :
 Clg Glanum, EREA Les Pennes Mirabeau, Lyc Lumière, Lyc Duby
 18 agences comptables : 116 EPLE

Réseau Marseille Madrague				
0130048G	LYC	SAINT EXUPERY (MUT)	MARSEILLE 15E	
0132407W	CLG	JEAN MOULIN	MARSEILLE 15E	
0131704G	CLG	ARTHUR RIMBAUD	MARSEILLE 15E	
0132408X	CLG	JULES FERRY	MARSEILLE 15E	
0132785G	CLG	ROSA PARKS	MARSEILLE 15E	
0130056R	LP	FLORIDE (LA)	MARSEILLE 14E	ex La Floride
0131605Z	CLG	HENRI BARNIER	MARSEILLE 16E	ex La Floride
0130058T	LP	ESTAQUE (L')	MARSEILLE 16E	
0130065A	LP	VISTE (LA)	MARSEILLE 15E	
0131757P	CLG	ESTAQUE (L')	MARSEILLE 16E	
0131887F	CLG	ELSA TRIOLET	MARSEILLE 15E	ex La calade
0131606A	LP	CALADE (LA)	MARSEILLE 15E	ex La calade
0131885D	CLG	VALLON DES PINS	MARSEILLE 15E	ex La calade

Réseau Marseille Etoile				
0132733A	LYC	ANTONIN ARTAUD	MARSEILLE 13E	
0133490Y	CLG	YVES MONTAND	ALLAUCH	
0131262B	CLG	JACQUES PREVERT	MARSEILLE 13E	
0133665N	CLG	OLYMPE DE GOUGES	PLAN-DE-CUQUES	
0132314V	CLG	JEAN GIONO	MARSEILLE 13E	
0132313U	CLG	STEPHANE MALLARME	MARSEILLE 13E	
	Lyc	NOUVEAU LYCEE	ALLAUCH	
0130050J	LYC	DENIS DIDEROT	MARSEILLE 13E	
0130059U	LP	BLAISE PASCAL	MARSEILLE 12E	hors reseau
0131260Z	CLG	EDMOND ROSTAND	MARSEILLE 13E	
0131261A	CLG	AUGUSTE RENOIR	MARSEILLE 13E	
0132312T	CLG	ANDRE MALRAUX	MARSEILLE 13E	
0130055P	LP	CHATELIER (LE)	MARSEILLE 3E	
0134155W	LYC	SIMONE VEIL	MARSEILLE 13E	
0131703F	CLG	EDOUARD MANET	MARSEILLE 14E	ex La Floride
0133765X	CLG	MARC FERRANDI	SEPTEMES-LES-VALLONS	ex La Floride

Réseau Marseille Collines				
		(aucun changement)		
0134003F	LYC	NELSON MANDELA	MARSEILLE 12E	
0130068D	LP	CAMILLE JULLIAN	MARSEILLE 11E	hors reseau
0133881Y	CLG	GERMAINE TILLION	MARSEILLE 12E	
0132402R	CLG	RUSSATEL (LE)	MARSEILLE 11E	hors reseau
0132732Z	CLG	ANDRE CHENIER	MARSEILLE 12E	
0131968U	CLG	CAILLOLS (QUARTIER DES)	MARSEILLE 12E	
0130051K	LYC	MARIE CURIE	MARSEILLE 5E	
0130064Z	LP	JEAN BAPTISTE BROCHIE	MARSEILLE 10E	hors reseau

Réseau Marseille Huveaune				
		(aucun changement)		
0130053M	LYC	JEAN PERRIN	MARSEILLE 10E	
	GRE	MARSEILLE MEDITTERAN	MARSEILLE 10E	
0130057S	LP	RENE CAILLIE	MARSEILLE 11E	
0130072H	LP	AMPERE	MARSEILLE 10E	
0134022B	CLG	LOUISE MICHEL	MARSEILLE 10E	
0130037V	LYC	MARCEL PAGNOL	MARSEILLE 10E	
0131922U	CLG	BARTAVELLES (LES)	MARSEILLE 10E	
0132403S	CLG	FRANCOIS VILLON	MARSEILLE 11E	
0132401P	CLG	CHATEAU FORBIN	MARSEILLE 11E	

Réseau Marseille Calanques				
0130038W	LYC	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE 08E	
0131923V	CLG	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE 08E	
0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE 08E	
0130063Y	LP	LEAU (BD)	MARSEILLE 08E	
0130062X	LP	FREDERIC MISTRAL	MARSEILLE 08E	
0132310R	CLG	GYPTIS	MARSEILLE 9E	hors reseau
0132311S	CLG	LOUIS PASTEUR	MARSEILLE 9E	hors reseau
0132974M	LYC	HOTELIER REGIONAL	MARSEILLE 08E	
0130139F	CLG	COIN JOLI SEVIGNE	MARSEILLE 9E	ex Marseilleveyre
0131548M	CLG	SYLVAIN MENU	MARSEILLE 9E	
0131602W	CLG	ROY D ESPAGNE	MARSEILLE 9E	
0130084W	CLG	GRANDE BASTIDE	MARSEILLE 9E	
0130036U	LYC	PERIER	MARSEILLE 08E	
	BA	CUISINE CENTRALE		
0131603X	CLG	ADOLPHE MONTICELLI	MARSEILLE 08E	
0132204A	CLG	PONT DE VIVAUX	MARSEILLE 10E	hors reseau
0130175V	LYC	HONORE DAUMIER	MARSEILLE 08E	
0131927Z	CLG	HONORE DAUMIER	MARSEILLE 08E	
0130049H	LYC	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE 7E	hors reseau
0130172S	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE 7E	hors reseau
0130071G	LP	COLBERT	MARSEILLE 7E	hors reseau
0132205B	CLG	GASTON DEFFERRE	MARSEILLE 7E	hors reseau
0131943S	CLG	PIERRE PUGET	MARSEILLE 6E	ex Saint Charles

Réseau Vieux port				
0130040Y	LYC	THIERS	MARSEILLE 1ER	
0131931D	CLG	THIERS	MARSEILLE 1ER	
0130110Z	CLG	JEAN MALRIEU	MARSEILLE 5E	
0131932E	CLG	LONGCHAMP	MARSEILLE 1ER	
0130079R	CLG	CHAPE (RUE)	MARSEILLE 4E	
0132561N	CLG	ANATOLE FRANCE	MARSEILLE 6E	
0130136C	CLG	VIEUX PORT	MARSEILLE 2E	ex La Calade
0133788X	CLG	JEAN CLAUDE IZZO	MARSEILLE 2E	ex La Calade
0130039X	LYC	SAINT CHARLES	MARSEILLE 1ER	
0130042A	LYC	MONTGRAND	MARSEILLE 6E	
0131935H	CLG	EDGAR QUINET	MARSEILLE 3E	
0131750G	CLG	LOUIS ARMAND	MARSEILLE 12E	Hors reseau
0132315W	CLG	CHARTREUX (AVENUE DE	MARSEILLE 4E	
0131756N	CLG	DARIUS MILHAUD	MARSEILLE 12E	Hors reseau
0130093F	CLG	FRAISSINET	MARSEILLE 5E	Hors reseau
0131604Y	CLG	HENRI WALLON	MARSEILLE 14E	ex L'estaque
0130043B	LYC	VICTOR HUGO	MARSEILLE 3E	
0131884C	CLG	BELLE DE MAI	MARSEILLE 3E	
0132404T	CLG	CLAIR SOLEIL	MARSEILLE 14E	
0131264D	CLG	VERSAILLES	MARSEILLE 3E	
0132491M	CLG	ALEXANDRE DUMAS	MARSEILLE 14E	
0132207D	CLG	MASSENET	MARSEILLE 14E	ex La Floride
0132730X	CLG	PYTHEAS	MARSEILLE 14E	ex La Floride
0133775H	CLG	MARIE LAURENCIN	MARSEILLE 14E	ex : L'Estaque

Département 13 (Marseille)

Suppression de 2 agences comptables : LP La Floride , Lp La Calade

12 agences comptables 90 EPLE

Réseau Ventoux (aucun changement)				
0840016L	LYC	VICTOR HUGO	CARPENTRAS	
	CFA	VICTOR HUGO	CARPENTRAS	
0840044S	LP	VICTOR HUGO	CARPENTRAS	
0840761W	CLG	ALPHONSE DAUDET	CARPENTRAS	
0841043C	CLG	ANDRE MALRAUX	MAZAN	
0840698C	CLG	ALPHONSE SILVE	MONTEUX	
0840114T	CLG	FRANCOIS RASPAIL	CARPENTRAS	
0840015K	LYC	JEAN HENRI FABRE	CARPENTRAS	
0840760V	CLG	JEAN HENRI FABRE	CARPENTRAS	
0840032D	CLG	PAYS DE SAULT (DU)	SAULT	
0840035G	CLG	JOSEPH D ARBAUD	VAISON-LA-ROMAINE	
0841117H	LYC	STEPHANE HESSEL	VAISON-LA-ROMAINE	
0840028Z	CLG	CHARLES DOCHE	PERNES-LES-FONTAINES	ex Benoit

Réseau Avignon				
0840004Y	LYC	THEODORE AUBANEL	AVIGNON	
0840006A	CLG	VIALA	AVIGNON	
0840697B	CLG	JOSEPH VERNET	AVIGNON	
0840041N	LP	MARIA CASARES	AVIGNON	
0840007B	CLG	JOSEPH ROUMANILLE	AVIGNON	
0840003X	LYC	FREDERIC MISTRAL	AVIGNON	ex Mistral
0840758T	CLG	FREDERIC MISTRAL	AVIGNON	ex Mistral
0840005Z	LYC	PHILIPPE DE GIRARD (MUT)	AVIGNON	
0841022E	GRETA	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON	
0840042P	LP	ROBERT SCHUMAN	AVIGNON	
0840108L	CLG	ANSELME MATHIEU	AVIGNON	ex Mistral
0133621R	CLG	FRANCOISE DOLTO	SAINT-ANDIOL (13)	ex Glanum
	LYC	NOUVEAU LYCEE	CHATEAURENARD (13)	
0131881Z	CLG	SIMONE VEIL	CHATEAURENARD (13)	ex Glanum
0840935K	LYC poly	RENE CHAR	AVIGNON	
0840664R	CLG	JULES VERNE	LE PONTET	
0840738W	CLG	ALPHONSE TAVAN	AVIGNON	
0840970Y	CLG	GERARD PHILIPPE	AVIGNON	
0840051Z	CLG	JEAN BRUNET	AVIGNON	ex Mistral
0841116G	CLG	ANNE FRANK	MORIERES-LES-AVIGNON	ex Girard
(aucun changement)				
0841078R	LP	REGIONAL MONTESQUIEU	SORGUES	
0840033E	CLG	VOLTAIRE	SORGUES	
0840583C	CLG	DENIS DIDEROT	SORGUES	
0840096Y	EREA	PAUL VINCENSINI	VEDENE	
0840803S	CLG	LOU VIGNARES	VEDENE	
0840039L	LP	DOMAINE D EGUILLES	VEDENE	

Réseau Le Luberon				
0840017M	LYC	ISMAEL DAUPHIN	CAVAILLON	
0841019B	CLG	LOU CALAVOUN	CABRIERES-D'AVIGNON	
0840113S	LP	ALEXANDRE DUMAS	CAVAILLON	ex Dumas
0840018N	CLG	PAUL GAUTHIER	CAVAILLON	ex Dumas
0841086Z	CLG	ROSA PARKS	CAVAILLON	ex Dumas
0840020R	CLG	CLOVIS HUGUES	CAVAILLON	ex Dumas
0132217P	CLG	MONT SAUVY	ORGON (13)	ex Glanum
0840021S	LYC	ALPHONSE BENOIT	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	
0840585E	CLG	JEAN BOUIN	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	
0840915N	CLG	PAYS DES SORGUES (DU)	LE THOR	
0841118J	CLG	JEAN GARCIN	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	
0840759U	CLG	CHARLES DE GAULLE (PLACE)	APT	ex Dauphin
0840001V	LYC	CHARLES DE GAULLE (PLACE)	APT	ex Dauphin

Réseau Haut Vaucluse				
(aucun changement)				
0841093G	LYC	LUCIE AUBRAC	BOLLENE	
0840437U	CLG	HENRI BOUDON	BOLLENE	
0840699D	CLG	PAUL ELUARD	BOLLENE	
0841099N	CLG	VICTOR SCHOELCHER	SAINTE-CECILE-LES-VIGNES	
0840700E	LP	FERDINAND REVOUL	VALREAS	
0840716X	CLG	VALLIS AERIA	VALREAS	
0840026X	LYC	ARC (DE L')	ORANGE	
0840762X	CLG	BARBARA HENDRICKS	ORANGE	
0840046U	LP	ARISTIDE BRIAND (COURS)	ORANGE	
0840116V	CLG	JEAN GIONO	ORANGE	
0840763Y	LP	ARGENSOL (QUARTIER DE L')	ORANGE	
0840764Z	CLG	ARAUSIO	ORANGE	
0840011F	CLG	SAINT EXUPERY	BEDARRIDES	ex Benoit

Département de Vaucluse - Suppression 2 agences comptables : lycée Mistral, LP Dumas

10 agences comptables : 64 EPLE

DESR/18-783-2 du 18/06/2018

**APPEL A CANDIDATURE POUR UNE MISSION DE SERVICE EDUCATIF TERRITORIAL DANS LE
CHAMP DE L'EDUCATION PRIORITAIRE ET DE L'EGALITE DES CHANCES POUR L'ACCES A
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RENTREE SCOLAIRE 2018**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. BRUANT - Directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche - marc.bruant@ac-aix-marseille.fr

L'académie d'Aix-Marseille affirme clairement sa volonté d'accompagner les parcours vers l'enseignement supérieur en améliorant la qualité de l'information fournie aux élèves sur leurs projets d'études et professionnel et en les familiarisant avec les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre d'un plan d'actions cohérent, autour de la démarche d'orientation active et de bonnes pratiques.

En particulier, elle accompagne depuis de nombreuses années les initiatives visant à encourager la poursuite d'étude des élèves boursiers, issus des réseaux d'éducation prioritaire ou des quartiers de la politique de la ville. L'objectif est ici de lutter contre des contextes socio scolaires souvent défavorables à la réussite des élèves tout en essayant de susciter l'ambition scolaire et l'intérêt pour les études supérieures.

Coordonnés par le rectorat dans le cadre de la *Plateforme académique d'Égalité des Chances pour l'accès à l'enseignement supérieur*, ces échanges s'inscrivent plus largement dans la politique actuelle du continuum bac-3 / bac+3 qui vise à décloisonner les parcours entre le lycée et les formations post-bac, et celle plus délibérée, de favoriser l'ouverture sociale des formations supérieures du territoire.

Deux dispositifs sont particulièrement actifs sur le territoire académique : les *Cordées de la Réussite* et les *Parcours d'Excellence*.

Mesure issue de la *Dynamique Espoir Banlieue* impulsée en 2008, **les Cordées de la Réussite** « ont vocation à développer l'accès des jeunes issus de milieux modestes, notamment ceux qui résident dans les territoires de la politique de la ville ou en zone rurale, à l'enseignement supérieur et à favoriser leur réussite ». Il s'agit d'aider ces élèves à « lever les obstacles matériels, scolaires et culturels qui les font souvent renoncer à se diriger vers des études longues alors qu'ils en ont les capacités. »

Elles se concrétisent par des partenariats multiformes entre des établissements supérieurs « têtes de cordée » et des établissements « sources » du secondaire.

Les premières cordées ont été labellisées à la rentrée 2008. Près de 380 cordées existent à ce jour au niveau national, dont 21 dans l'académie d'Aix-Marseille.

En 2018 / 2019, le réseau était composé de :

- 10 établissements d'enseignement supérieur « têtes de cordées », et de quelques
- 120 établissements « sources » du secondaire (collèges et lycées)
- 3000 élèves encordés
- 600 étudiants tuteurs

Les Parcours d'Excellence (PaRex), présentés nationalement en janvier 2016, sont un dispositif visant à accompagner des collégiens volontaires issus de collèges REP+ vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle « réussie ».

Les Parcours d'Excellence ambitionnent à la fois, de favoriser des parcours choisis, d'améliorer les résultats au baccalauréat et d'augmenter le taux d'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur. A ce titre, ils s'inscrivent pleinement dans les orientations du référentiel de l'éducation prioritaire.

Dans le cadre de ces Parcours d'Excellence, les élèves sont accompagnés si possible de la classe de 3e jusqu'au baccalauréat, quels que soient leurs choix d'orientation au cours de cette période.

Au collège, il s'agit surtout d'assurer aux élèves un meilleur accès à l'information concernant les différentes possibilités de poursuite d'études tant dans le secondaire que dans l'enseignement supérieur, de manière à travailler avec eux pour éviter les pratiques d'autocensure à l'égard des filières et/ou des métiers.

Au lycée, le suivi des élèves inscrits dans les Parcours d'Excellence visera essentiellement à assurer un accueil renforcé, à soutenir leur motivation, à consolider les acquis nécessaires et à les doter des méthodes de travail et des références culturelles adaptées à la réussite au baccalauréat et à une orientation éclairée et choisie vers l'enseignement supérieur ou vers l'emploi.

Ces Parcours d'Excellence amplifient la démarche des Cordées de la Réussite en s'appuyant sur des actions éprouvées et en cours.

Dans le cadre de cette politique académique d'accompagnement vers l'enseignement supérieur et d'ouverture sociales des formations post-bac, le directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche recrute 5 professeurs de l'enseignement public, rémunérés sous la forme d'indemnités pour missions particulières (IMP).

Le présent appel à candidature a pour objet de préciser les conditions d'exercices de ces missions et les conditions de recrutement.

ORIENTATIONS GENERALES

Les professeurs sont recrutés sous l'autorité du directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'objectif principal de leurs missions est d'accompagner les personnels du rectorat en charge du pilotage, ainsi que les équipes pédagogiques des établissements, dans la mise en œuvre des Cordées de la Réussite et des Parcours d'Excellence à l'échelle du territoire académique.

Cela implique pour les professeurs missionnés d'être notamment au contact et à l'écoute des différents acteurs des Cordées ou des ParEx pour connaître leurs besoins et attentes en matière d'accompagnement et de mise à disposition d'outils.

Trois profils de poste sont ouverts :

Poste 1 : Prof Référent communication Plateforme / Réseau Cordées - ParEx

- ⇒ Affiner, actualiser et faire vivre l'Espace de partage web
- ⇒ Construire un formulaire en ligne pour Fiche synthèse Cordées – Sortir des statistiques en fin d'année avec graphes associés
- ⇒ Elaborer flyer de communication Cordées et ParEx après recension des besoins
- ⇒ Collaborer à la production et l'actualisation des documents de communication académique.

Poste 2 : Prof Référent outil de suivi élèves

- ⇒ Faire le point sur les outils existants
- ⇒ Recenser les pratiques utilisées dans les collèges et lycées
- ⇒ Animer un groupe de travail sur la construction d'un outil de suivi pertinent
- ⇒ Aider à la mise en œuvre de son utilisation dans le cadre des ParEx et des Cordées

Postes 3, 4 et 5 : Prof Coordonnateur territorial ParEx

- ⇒ Communiquer autour des ParEx
- ⇒ Suivre, aider et accompagner le déploiement des ParEx dans les établissements (clg REP+ et lycées de secteur) *via*
 - Visites de terrain
 - Recensement des actions en cours, des bonnes pratiques, des difficultés, des besoins
 - Mise à dispositions d'outils et de ressources
 - Interface avec les autres partenaires ParEx (associatifs notamment)
 - Elaboration de notes de synthèse
 - Participation/Animation de réunions de travail académiques, de bassins ..

Poste n°3 - Territoire **Marseille – Réseau Vieux-Port** (11 collèges REP+ et leur lycée de secteur)

Poste n°4 - Territoire **Marseille – Réseaux Madrague et Marseille Etoile** (12 collèges REP+ et leur lycée de secteur)

Poste n°5 - Territoire **Vaucluse + BdR hors Marseille** (10 collèges REP+ et leur lycée de secteur)

CONDITIONS D'EXERCICE

- Equivalent d'une demi-journée par semaine sur le terrain, au rectorat ou en télétravail selon les organisations envisagées et les missions en cours.
- Un temps de travail mensuel sera consacré à la communication électronique avec les partenaires, les établissements : diffusion de ressources, partage d'informations...
- Prévoir une réunion mensuelle au rectorat

Pour faciliter le pilotage académique de ces enseignants en missions de services éducatifs, Mesdames Messieurs les chefs d'établissements, je vous demande d'apporter une attention particulière à l'élaboration de l'emploi du temps de ces professeurs afin qu'ils puissent se déplacer sur le territoire départemental et se rendre au rectorat le lundi ou le jeudi.

REMUNERATION

Chaque enseignant missionné sur un territoire sera rémunéré à hauteur de 2 IMP, soit 2500 € annuels.

Cette rémunération intègre les frais de déplacements des enseignants sur le territoire académique (hors réunions de pilotage au rectorat pour lesquelles des convocations DESR seront adressées)

MODALITES DE CANDIDATURE

Les professeurs de l'enseignement général, technique et professionnel du second degré ainsi que les conseillers principaux d'éducation souhaitant postuler déposeront leur candidature avec l'avis du chef d'établissement (imprimé joint en annexe).

Le formulaire de candidature complet devra être adressé pour **le 13 juillet 2018** délai de rigueur au :

Rectorat de l'Académie d'AIX-MARSEILLE

Secrétariat de la DESR

A l'attention de Monsieur Marc Bruant, directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche

Place Lucien Paye - 13621 AIX EN PROVENCE Cedex 1

Avec copie numérique envoyé à l'adresse : ce.desr@ac-aix-marseille.fr

Pour toute information complémentaire, contacter :

Valérie Guidarini, chargée de mission à la DESR

Tel : 06 03 49 66 11

Mel : valerie.guidarini@ac-aix-marseille.fr

SELECTIONS DES CANDIDATURES

Une commission académique sera chargée d'instruire les demandes et de conduire les entretiens avec les candidats.

L'avis des IA-IPR des disciplines concernées sera sollicité.

Dans ce cadre devront notamment être pris en compte pour l'appréciation des dossiers la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience professionnelle de chaque candidat.

Les entretiens de recrutement auront lieu le mercredi 12 septembre 2018 après-midi au rectorat de l'Académie d'Aix Marseille.

Mesdames Messieurs les chefs d'établissements, je vous demande d'apporter une attention particulière à l'information individuelle des personnels concernés, y compris les personnels absents (décharge syndicale, congé de maladie, maternité, congé de formation...) par tout moyen à votre convenance.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration et vous remercie de l'attention que vous porterez à ce dossier important.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**FICHE DE CANDIDATURE A UNE MISSION DE SERVICE EDUCATIF TERRITORIAL
DANS LE CHAMP DE L'EDUCATION PRIORITAIRE et
de l'EGALITE des CHANCES pour l'ACCES à l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

NOM : _____ **PRENOM :** _____
Date de naissance : _____
Discipline : _____ **Département :** _____

Poste demandé

- Poste n°1 : Prof Référent *Communication Plateforme / Réseau Cordées - ParEx***
- Poste n°2 : Prof Référent *Outil de suivi élèves***
- Poste n°3 : Prof *Coordonnateur territorial ParEx _ Réseau Vieux-Port* – Marseille**
- Poste n°4 : Prof *Coordonnateur territorial ParEx - Réseaux Madrague et Etoile*– Marseille**
- Poste n°5 : Prof *Coordonnateur territorial ParEx* - BdR hors Marseille + Vaucluse**

Adresse personnelle (indispensable) :

Téléphone : _____ **Adresse mail académique :** _____

Corps / Grade / Echelon :

Affectation actuelle (établissement / ville) :

Expérience et motivation

- **Expérience professionnelle :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- **Motivations :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avis motivé du chef d'établissement. Cet avis prend en compte la libération de la journée du lundi ou du jeudi à l'emploi du temps :



DAFPIC/18-783-13 du 18/06/2018

CREATION DU GRETA PROVENCE

Destinataires : Chefs d'établissement, chefs de division

Dossier suivi par : Mme FIGARELLA

Sur le territoire des Bouches du Rhône, hors Marseille, une nouvelle dynamique va permettre à la mission de formation continue assurée par l'Education nationale d'être la plus efficace possible au service du développement des compétences de ses habitants.

L'organisation sera optimisée pour accroître notre efficacité et cohérence dans un environnement de plus en plus concurrentiel en construisant, en lien avec tous les partenaires concernés, des solutions adaptées aux enjeux de développement auxquels ce territoire est confronté.

Au 1er septembre 2018, les GRETA Ouest 13 et Provence Arbois seront regroupés et le nouveau GRETA dont le nom sera GRETA Provence fonctionnera avec une seule agence comptable basée au Lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence.

Le GRETA Provence aura pour objectif de proposer une réponse adaptée aux enjeux du territoire, tout en conservant l'ambition de rester au plus près des habitants, en lien avec leurs aspirations et leurs potentiels.

Il s'agit d'adopter une vision élargie pour donner du poids à ce territoire et permettre aux formations d'accompagner et de dynamiser le développement économique.

Voir ci-joint l'arrêté de création de ce nouveau GRETA, signé par M le Recteur

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Vu l'article L 423-1 du code de l'éducation,

Vu le décret n° 2013-852 du 24 septembre 2013 relatif aux groupements d'établissements (Greta) constitués en application de l'article L 423-1 du code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Vu l'avis du comité technique académique du 23 mai 2018

ARRETE :

ARTICLE 1

La carte des groupements d'établissements (GRETA) dans les Bouches du Rhône est modifiée au 1^{er} septembre 2018 par la création d'un nouveau GRETA dénommé GRETA Provence, regroupant les actuels GRETA Ouest 13 et GRETA Provence Arbois.

ARTICLE 2

Le GRETA Ouest 13 cesse son activité au 31 Août 2018.

ARTICLE 3

Le lycée général et technologique Vauvenargues à Aix-en-Provence est désigné en tant qu'établissement support du GRETA Provence.

ARTICLE 4

Le GRETA Provence reprend l'UAI, le SIRET et le numéro de déclaration du GRETA Provence Arbois.

ARTICLE 5

Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille et le délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 28 mai 2018

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille


Bernard BEIGNIER